

Matelot de pont

Blocs de compétences / Compétences

Les compétences sont évaluées, par bloc, au travers d'un livret professionnel descriptif de l'expérience, d'un entretien de certification avec les membres du jury et/ou de mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées.

Bloc 1	Réaliser les manœuvres de pont <ul style="list-style-type: none">▪ Mettre en œuvre des matériels de manœuvre▪ Effectuer les gestes techniques spécifiques aux manœuvres d'un navire
Bloc 2	Assister la navigation <ul style="list-style-type: none">▪ Exécuter à la barre les ordres de route reçus,▪ Assurer la veille optique et la veille auditive
Bloc 3	Mettre en œuvre des embarcations <ul style="list-style-type: none">▪ Participer à la mise en œuvre des embarcations▪ Effectuer les manœuvres de navigation des embarcations à moteur
Bloc 4	Assurer le maintien en condition opérationnelle des équipements et infrastructures du pont <ul style="list-style-type: none">▪ Maintenir en condition opérationnelle des équipements individuels et collectifs de sauvetage et de survie ;▪ Maintenir en condition opérationnelle les équipements du pont : guindeau, cabestan bittes, bollard ;▪ Participer à l'entretien courant des infrastructures et locaux (traitement des surfaces) ;▪ Participer aux travaux de réfection des infrastructures et locaux

Bloc n°1 : Réaliser des manœuvres de pont (1/2)

Contexte :

Le matelot de pont dans son emploi journalier à quai comme à la mer est appelé à mettre en place ou à utiliser le matériel spécifique aux manœuvres. Sur les aires spécialisées, il fait partie intégrante des équipes de manœuvres sous la responsabilité d'un professionnel du domaine.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 1 : Réalisation des manœuvres de pont</p>	<p>C1 : Mettre en œuvre des matériels de manœuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposer le matériel nécessaire aux manœuvres à réaliser : aussières, appareils de manœuvre, guindeaux, cabestans ▪ Mettre en œuvre des matériels sur ordre dans le respect des normes de sécurité ▪ Mettre en œuvre le lance amarre à main ▪ Réaliser les opérations de préparation et d'entretien des cordages. 	<p>Par formation</p> <p>Epreuves écrites, orales et mises en situation professionnelles visant à s'assurer de la capacité du candidat à réaliser les nœuds usuels et épissures dans l'atelier matelotage ou en situation réelle sur Goélette, navire école et navire d'instruction.</p> <p>Par VAE :</p> <p>Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer de la capacité du candidat à réaliser les nœuds usuels et épissures .</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a réalisé correctement une épissure en trois conformément à la procédure d'exécution. - a réalisé les nœuds usuels adéquats et correspondants à leur fonction

Bloc n°1 : Réaliser des manœuvres de pont (2/2)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 1 : Réalisation des manœuvres de pont (SUITE)</p>	<p>C2 : Effectuer les gestes techniques spécifiques aux manœuvres d'un navire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manipuler une aussière (virer, bosser, tourner sur une bitte d'amarrage). ▪ Agir en parfaite coordination avec les autres membres de l'équipe. ▪ Mettre en œuvre, en toute sécurité, le matériel sur les aires de manœuvre. 	<p>Par formation Epreuves écrites, orales et mises en situation professionnelles de présentation et d'explicitation des manœuvres, de réalisation de manœuvres d'aussières sur navire école ou goélette.</p> <p>Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à démontrer la capacité du candidat présenter, expliquer et réaliser des manœuvres.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a réalisé sans erreur les gestes élémentaires de matelotage. - a compris le vocabulaire et les commandements réglementaires pour la manœuvre. - a transmis les informations adéquates et précises, de façon claire et concise, relatives à la manœuvre en cours. - a appliqué avec rigueur les règles de sécurité sur les aires des manœuvres. - a respecté parfaitement le déroulement général des manœuvres. - a respecté fidèlement les règles d'emploi des matériels de manœuvre courants qu'il a déployés à bon escient

Bloc n°2 : Assister la navigation (1/2)

Contexte :

Dans le cadre de son emploi à la mer, le matelot de pont met en œuvre le matériel de transmission d'ordre vers la machine et exécute à la barre les ordres de route transmis par le chef du quart passerelle. Il participe également à la veille optique et auditive.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><u>Activité 2 :</u> Assistance à la navigation</p>	<p>C3 : Exécuter à la barre les ordres de route reçus</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manœuvrer la barre en situation normale ou en situation dégradée. ▪ Répéter scrupuleusement les directives d'allures et de cap données par le chef de quart de passerelle ▪ Réagir à un dysfonctionnement de l'appareil à gouverner ▪ Exécuter les manœuvres réglementaires lors d'une avarie de barre 	<p><u>Par formation</u> Mises en situation professionnelles sur simulateur de navigation en individuel et collectif ou en pratique réelle sur Goélette ou sur navire école et d'instruction</p> <p><u>Par VAE :</u> Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer de la capacité du candidat à effectuer les manœuvres et en rendre compte.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a répété à haute et intelligible voix les ordres réglementaires donnés par le chef de quart de passerelle. - a exécuté l'ordre reçu sans délais. - a gouverné précisément au cap demandé. - a appliqué rigoureusement la procédure en cas d'avarie de barre. - a rendu compte réglementairement à haute et intelligible voix et attendu l'accusé de réception du chef de quart de passerelle

Bloc n°2 : Assister la navigation (2/2)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 2 : Assistance à la navigation (SUITE)</p>	<p>C4 : Assurer la veille optique et la veille auditive</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier à la vue un appareil mobile nautique ou aérien courant en utilisant les jumelles standard ou à vision nocturne. ▪ Annoncer toute nouvelle détection au chef de veille en précisant la nature d'un objet détecté. ▪ Identifier les signalisations lumineuses, les pavillons des navires ▪ Identifier une détresse ou une manœuvre particulière susceptible d'avoir une incidence sur la route suivie. ▪ En cas d'accident, suivre à la vue un homme à la mer ▪ Rendre compte de toute évolution de la situation sur zone 	<p>Par formation Evaluation en salle multimédia de reconnaissance visuelle des silhouettes d'aéronefs et de navires, des dispositifs de signalisation maritime courants</p> <p>Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer de la capacité du candidat à reconnaître visuellement les silhouettes d'aéronefs et de navires, les dispositifs de signalisation maritime courants</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a fait preuve du sens de l'observation, d'une grande vigilance - a rendu compte réglementairement de la moindre détection, aéronef, navire et bouée, au chef de quart de passerelle - a fait preuve de précision dans la caractérisation de la détection - a annoncé précisément le gisement, l'inclinaison et la distance du point remarquable visé - a caractérisé précisément la détection sonore : signaux de brume d'une barque ou d'un navire, bruits de moteur de bateau ou d'avion et tout bruit suspect laissant présumer un danger immédiat.

Bloc n°3 : Mettre en œuvre des embarcations

Contexte :

Le matelot de pont dans son emploi journalier à quai comme à la mer est appelé à mettre en place ou à utiliser le matériel spécifique aux manœuvres. A quai ou à la mer, le matelot de pont met en œuvre la drome des navires dans les situations simples.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 3 : Mise en œuvre des embarcations	C5 : Participer à la mise en œuvre des embarcations <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer avec les équipiers à la mise à l'eau et hisser une embarcation.. 	Par formation Épreuves écrites, orales et mises en situation professionnelles visant à s'assurer de démontrer la capacité du candidat à mettre en œuvre des embarcations pneumatique à moteur. Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer de démontrer la capacité du candidat à mettre en œuvre des embarcations pneumatique à moteur.	Le candidat : <ul style="list-style-type: none"> - a employé le vocabulaire et les commandements réglementaires de manœuvre pour la mise à l'eau et le hissage. - a mené à bien les actions correspondantes aux manœuvres et au cérémonial requis. - a appliqué strictement les règles de sécurité liées aux manœuvres d'embarcation à moteur
	C6 : Effectuer les manœuvres de navigation des embarcations à moteur <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer le cérémonial à bord d'une embarcation. ▪ Mettre en œuvre l'ensemble du matériel mobile d'une embarcation. ▪ Réagir à la découverte d'un homme à la mer. ▪ Veiller à la sécurité des passagers à bord de l'embarcation à moteur 		

Bloc n°4 : Assurer le maintien en condition opérationnelle des équipements et infrastructures du pont

Contexte :

Au sein des unités navigantes ou à terre, le matelot de pont participe, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un supérieur, aux tâches nécessaires au maintien en état des infrastructures et locaux communs ou spécifiques à son secteur d'activité.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 4 : Maintien en condition opérationnelle des équipements et infrastructures du pont	C7 : Maintenir les équipements en condition opérationnelle <ul style="list-style-type: none"> ▪ Procéder aux actions d'entretien, de révision et de réparation des équipements de sauvetage et de survie, individuels et collectifs (radeaux, fusées, brassières et bouées couronnes) ▪ Procéder au nettoyage, à la réfection et à l'entretien mécanique des équipements du pont (guindeau, cabestan bittes, bollard). 	Par formation Épreuves écrites, orales et mises en situation professionnelle visant à s'assurer de sa capacité à choisir et à utiliser les produits d'entretien adéquats et les peintures adaptées.	Le candidat : <ul style="list-style-type: none"> - a identifié précisément les pictogrammes - a pris connaissance des notices et des consignes d'emploi. - a utilisé les outils, et produits d'entretien courant à bon escient - a utilisé correctement l'outillage spécifique dédié à la préparation des surfaces. - a appliqué strictement la réglementation relative aux produits dangereux : marquage, utilisation, aération, stockage,... - a suivi rigoureusement les procédures SST adaptées aux risques et les mesures de prévention des accidents, gestes et postures. - est capable de se référer aux documents réglementaires et aux consignes d'emploi des peintures, des produits et ingrédients, des outils (marteau pneumatique, ponceuse, etc.) - est capable de se conformer aux directives du maître de pont
	C8 : Participer à l'entretien des infrastructures et des locaux <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer à l'entretien courant des surfaces ▪ Participer aux travaux de réfection des infrastructures et locaux ▪ Veiller à s'équiper avec les équipements individuels de protection adéquats ▪ Appliquer strictement les principes généraux de prévention : équipements, gestes et postures, ▪ Appliquer strictement les principes généraux de protection de l'environnement. 		